

Nom d'équipe : Geais Bleus			
<p>Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com</p>			
1 Mario Duval	2 Jean-Christophe Campbell	3 Geoffroy Richier-Lalonde	4 Pierre-Philippe Faber
5 Samuel Berthiaume	6 Julien Aubin-Beaulieu	7 Charles R-Boucher	8 Frédéric Vézina
9 Philippe Berthiaume	10 André Sirois	11 François Bouchard	12 Marc-André Boivin
13 Francis Dionne	14 François Berthiaume	15 Guillaume Galarneau	16 Diego Dubé
17 Martin Carle	18 Martin Pagé	19 Bruno Laporte	20 Pierre-Yves blondin